



La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir le poste de :

Technicien(ne) en assurances collectives

Concours 2019-021-T

Direction des ressources humaines

(Poste syndiqué col blanc, temporaire, durée minimale 1 an)

Période d'affichage : 25 octobre au 10 novembre 2019

Description sommaire

Sous l'autorité du (de la) chef de service – ressources humaines, la personne titulaire du poste collabore à l'application des divers contrats d'assurance collective et des dispositions de la loi en matière de santé et sécurité; applique les procédures lors d'absences en raison d'invalidité ou par suite d'un accident de travail; valide l'information, ouvre les dossiers des employé(e)s absent(e)s, remplit et vérifie différents formulaires; effectue et/ou vérifie les facturations et procède aux demandes de paiement; procède à l'adhésion des nouveaux (nouvelles) employé(e)s admissibles au programme d'assurance collective et voit à apporter, au besoin, les modifications requises à leurs diverses protections.

Exigences

- Cinq années d'expérience dans les attributions.

Qualifications et habiletés requises

- Capacité à interpréter et appliquer des conventions collectives, clauses contractuelles et dispositions de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.
- Capacité à travailler dans un environnement informatisé de la suite office et à utiliser les logiciels propres au secteur d'activités.
- Excellente communication orale et écrite.
- Capacité d'utiliser des processus diversifiés.
- Capacité d'analyse et sens de l'organisation.
- Souci du détail, rigueur et discrétion.
- Tact, courtoisie et entregent.
- Autonomie, initiative et jugement.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières.

Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 23,90 \$ (pour un échelon maximum à 30,41 \$).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **10 novembre 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines
Concours 2019-021-T
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

v3r.net